



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°9
JUILLET 2018



SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Finances
- Travaux
- Mot de la minorité
- Social et Solidaire
- Environnement et Ecologie
- Tourisme
- Enfance et jeunesse
- Affaires culturelles
- Commerce, Artisanat
- Autour des Associations
- N° 5 Histoire et patrimoine



EDITO

Comme chaque début d'année, personnels et élus s'attachent à clôturer les comptes de l'année précédente et à préparer le budget de l'année suivante. Un budget d'une année, mais qui doit inscrire notre collectivité dans une projection à plus long terme. Un exercice qui peut se révéler périlleux, dans une société en pleine mutation : Quels seront nos moyens de demain, nos attentes, nos besoins, quels services publics ..., quel cadre de vie souhaitons nous ?

Dans ce contexte, les élus doivent faire preuve d'adaptation, de réactivité, mais aussi de créativité et surtout d'un état d'esprit constructif propice à **l'intérêt collectif**. C'est dans cette dynamique que le budget 2018 a été proposé à l'assemblée municipale. Celui-ci a été adopté à l'unanimité. J'en profite pour remercier l'ensemble des élus de cet instant, loin des sentiers de la démagogie.

En fonctionnement, les dépenses intègrent globalement une inflation de 1.2 %, des coûts d'énergie constamment en hausse et un accroissement des coûts de prestations extérieures indispensables au fonctionnement de notre collectivité et qui étaient assurées en partie, jusqu'à présent, par les services de l'Etat.

En outre, notre soutien est maintenu envers les familles (garderie, repas et transport scolaire) et nos associations locales (soutien logistique et/ou financier). Dans le même registre, pour la rentrée de septembre, nous avons validé une enveloppe de 2 500 €, pour soutenir l'accès aux sports et à la culture pour les jeunes de 12 à 18 ans de notre commune et ceci, en complément de la politique de soutien de Lamballe Terre et Mer au profit des jeunes de 6 /11 ans.

Notons aussi, notre adhésion au label « village étape », au bénéfice de notre territoire et de nos commerçants.

La maison des services au public est opérationnelle et, au-delà de répondre d'ores et déjà à des attentes, elle renforce la notion de pôle de proximité de notre commune, entre Lamballe et Dinan. L'accueil est assuré par le personnel administratif, déjà présent sur notre collectivité, seul un poste en contrat aidé a fait l'objet d'une titularisation, en raison de l'accroissement d'activité lié au dispositif de recueil des passeports et cartes nationales d'identité.

Dans le même sens, le poste bibliothécaire, créé en 2013, a été pérennisé par une titularisation. Des emplois au service des concitoyens et dont la pertinence n'est plus à démontrer. Ces services publics génèrent certes une hausse des charges de personnel, qui devrait être partiellement compensées par l'arrêt des TAP.


En terme de recettes, 2018 sera la dernière année de bonification de 5% de la DGF. Sur le plan de la fiscalité locale, nous restons conformes à la position qui avait été adoptée et expliquée lors de la création de la commune nouvelle : convergence vers des taux moyens pondérés, pour préserver le produit fiscal de 2015, avec un lissage sur 12 années. Je vous invite à lire les explications ad hoc au point finance de ce bulletin.

Notre gestion au quotidien, avec la volonté affirmée de maîtriser les dépenses tout en préservant un service public de qualité, nous permet aussi de bénéficier d'une capacité de financement en adéquation avec les investissements en cours (Cf rubrique travaux) et les futurs projets tels que la requalification du centre bourg (place du Martray, mairie, maison des services au public, équipements intergénérationnels), mais aussi la création d'une salle de sport, les travaux liés à la réhabilitation du petit étang...

Tous ces projets définissent notre cadre de vie de demain et contribuent à structurer notre territoire, qui ne se limitent pas à nos limites communales.

Enfin, je profite de cet édito pour vous souhaiter de bonnes vacances, une moisson fructueuse à nos agriculteurs et une belle saison estivale pour nos professionnels du tourisme.

Amicalement vôtre,
Éric MOISAN



Éric MOISAN
1er Adjoint
Maire délégué de
Dolo



Jean MEGRET, Vice-Président

La loi y oblige, les collectivités doivent courant mars adopter le compte administratif (résultat entre recettes et dépenses) de l'année précédente ainsi que le budget primitif de l'année qui commence. Notre nouvelle communauté Lamballe Terre et Mer s'en est emparée pour la première année de fonctionnement et ceci avec une certaine fébrilité; allions-nous obtenir les recettes espérées impôts + dotations, nos dépenses seraient-elles maîtrisées dans l'enveloppe espérée ?

Notre résultat ou CAF nette, c'est-à-dire ce qui reste lorsqu'on a tout payé y compris les annuités d'emprunts en capital s'élève à deux millions huit cent trente mille euros, c'est correct.

Ceci est à mettre en relation avec le total cumulé de l'ensemble des budgets qui représentent plus de cent soixante dix millions d'euros. Pour vous donner une idée, rien que le budget déchets ménagers représente l'équivalent du budget global de l'ex Arguenon-Hunaudaye. Face à de tels chiffres il faut tenir les cordons de la bourse avec fermeté.

Et les besoins sont importants quinze millions seront investis cette année, économie, santé (on en a beaucoup parlé et les choses avancent), les aides aux associations et aux jeunes qui pratiquent sport et culture; le conservatoire de musique et de danse; la mobilité; eaux et assainissement dont la compétence sera étendue à tout le territoire en 2019.

Le quotidien ne nous dispense pas de prévoir l'avenir avec l'élaboration du projet de territoire dont la proposition de quatre grands axes va être discutée dans les conseils municipaux.

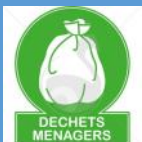
- 1- Consolider nos savoir-faire et s'adapter aux évolutions
- 2- Complémentarité entre les communes littorales et rurales
- 3- Attractivité résidentielle, il nous faut accueillir des jeunes couples
- 4- Travailler le côté identitaire de la mer pour en faire l'image positive pour l'ensemble du territoire

Voilà les axes de réflexions, pour que cela se transforme en actions, il faut des outils :

- 1- PLUI si les conseillers municipaux l'approuvent.
- 2- Etude de mobilité sur l'ensemble des communes
- 3- Programme local de l'habitat
- 4- Plan climat air énergie territorial

Comme vous pouvez le constater, il reste du travail à faire et des discussions, tous les enjeux sont importants.

Pour l'instant, c'est la période estivale alors bonnes vacances à tous.



Déchets ménagers



**Pour recycler,
il faut trier !**

DISTRIBUTION DES BACS INDIVIDUELS

DEUXIÈME TEMPS FORT POUR L'HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DE VOTRE FOYER :

Suite à l'enquête réalisée auprès de votre foyer, des ambassadeurs de tri passeront à nouveau, de juin à août 2018, pour vous livrer un bac pour les ordures ménagères et un bac pour les déchets sélectifs.

Lors de cette livraison, le nouveau calendrier de collecte vous sera remis.

VOS NOUVELLES COLLECTES DÉBUTERONT LA PREMIÈRE SEMAINE DE SEPTEMBRE 2018

* Semaine du 3 au 7 septembre 2018 : 1ère collecte en BAC JAUNE (semaine paire)

* Semaine du 10 au 14 septembre 2018 : 1ère collecte en BAC MARRON (semaine impaire)

POUR RAPPEL :

Le service de collecte passera toutes les semaines collecter vos déchets ménagers au plus proche de votre foyer. Vos ordures ménagères seront collectées en semaine impaire et vos déchets sélectifs seront collectés en semaine paire.

POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ JOINDRE LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS DE LAMBALLE TERRE & MER

AU 02 96 50 13 76 OU PAR MAIL : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

infoPetiteEnfance

Aide accueil à domicile

LTM propose une aide pour les frais de garde d'enfant à domicile en proposant des Chèques Emploi Service Universel (CESU). Cette aide s'adresse aux familles ayant recours à une association agréée de garde à domicile et elle est calculée en fonction des ressources. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de LTM, service petite enfance (n° tel : 02 96 50 00 30)

Spectacle Lundi 2 juillet

« Nuage et potiron » par la compagnie La Voix Lactée Contes & comptines

Au Manoir du Lou - Dolo de 10h à 10h30 et 10h45 à 11h15

Inscription obligatoire pour tous les participants (enfants de 0 à 4 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer - Rpm antenne de Jugon) par mail : rpam-jugon@lamballe-terre-mer.bzh ou par téléphone au 02.96.50.62.26.

DAJE Dispositif d'accompagnement d'Accueil du jeune Enfant

Vous avez des questions spécifiques sur l'emploi d'une assistante maternelle ? (horaires atypiques, couple séparé, etc...). LTM propose un Dispositif d'Accompagnement d'Accueil du Jeune Enfant (DAJE). Il s'agit de vous faire bénéficier d'un rendez-vous complet (environ 1h) avec une assistante de la CAF et une animatrice du relais Parents-Assistante maternelle (RPAM) afin de répondre à vos interrogations. Se renseigner auprès de LTM, service petite enfance.

Ludothèque itinérante

La ludothèque itinérante du territoire LTM pose ses valises 2 fois par mois (chaque mercredi des semaines impaires) à Plénée-Jugon, rue du Général de Gaulle, de 9h30-12h30 et 13h30-17h. Cette ludothèque est accessible à tous : parents, enfants, assistantes maternelles etc... Vous pouvez jouer sur place et/ou emprunter les jeux. Coût : 20€/an



santé
famille
retraite
services

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute

Un service accessible en permanence

Vous pouvez joindre Agri'écoute à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme.

Une écoute spécialisée

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse, angoissante et à trouver des solutions.

Le rôle clé de l'entourage

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de comportement ou de discours chez un proche.

Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Antenne de LAMBALLE
Espace Lamballe Communauté
Bâtiment "Penthièvre"
41 rue Saint Martin
22400 LAMBALLE

Permanences
(Uniquement sur RDV)

Jugon les Lacs
1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois

Plénée Jugon
2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois

02 96 50 84 50
antenne.lamballe@mlstbrieuc.fr

L'eau'bservatoire

DU SYNDICAT MIXTE ARGUENON-PENTHIÈVRE

Désormais consultable sur notre site internet
www.jugonleslacs-communenouvelle.fr
et disponible à l'accueil de la mairie



INFOS COMMUNALES

Urbanisme

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Mr MORVAN	- 8 t rue de Penthièvre	- Extension
Mairie	- 1, rue St Etienne	- Changement de destination
Mr Mme BLANCHARD	- 22, place du Martray	- Changement ouverture
Mr BITEL J-F	- Les Quatre Routes	- Clôture
Mr SERADIN Patrick	- Chanteloup	- Division parcellaire
Mr GAILLET Grégory	- Le Bois Léard	- Appentis
Mr ROCHAMBEAU	- La Déhétière	- Véranda
Mr CLEMENT Aurélien	- La Ville es Buret	-Démolition bardage + ouvertures
Mr KEURMEUR Denis	- 11 rue de la Marette	- Création Ouvertures
Mr PERREAU J-P	- 2 Impasse des Iris	- Abri de jardin
Mr GUILLAUME Jonathan	- La touche es Bigôt	- Clôture
Mme MARTIN Michèle	- La Chapelle	- Clôture
Mme BOUDJEROUDI	- La Touelle	- Division de terrain
Mr GOMET Sébastien	- La Lande du Tertre	- Abri de Jardin
Consorts BOURGUIGNON	- Le Sapin	-Division de Terrain



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr et Mme FONTAINE	- La Blinais	- Création logements
Mr GEARBA	- La Touche es Bigôt	- Maison individuelle
Mr BEAUREPAIRE Roland	- La Déhétière	- Création Auvent
Mr CHICHERIE Cédric	- La Chesnaie	- Construction garage
Mairie	- ZA les 4 Routes	- Maison de santé

ÉTAT CIVIL



Naissances

31/03/2018 - Ilyes JELASSI LEBRETON
26/04/2018 - Sacha LOISON
08/05/2018 - Timéo MARCHAND
27/05/2018—Valentin LE GOFF
30/05/2018 - Réjane LUCA

Décès

17/03/2018 - Mme GAILLET Marie
(née HAMON)
10/04/2018 - Mme GEFFRELOT Si-
mone (née LAURENT)
10/04/2018 - Mr LEMEE Hervé
31/03/2018 - Mme SEGER Monique
(née CERIEZ)

Mariages

05/05/2018 - Mme MARIE Virginie et
Mr FILY Nicolas

Carte nationale d'identité Passeport



01

Je sollicite un RDV pour
demander une CNI et/ou
un passeport

02

L'instruction se réalise en mairie (RDV de 20 à 30
min.) Pour diminuer le temps lors du RDV, je peux
pré-remplir mon dossier en ligne.

03

Je reçois un SMS lorsque
ma CNI et/ou mon passeport
est disponible en mairie

Inscription Transport Scolaire Communal

Pour le transport scolaire communal (« ramassage campagne » et navette entre les deux écoles), les parents doivent **impérativement inscrire** leurs enfants à la mairie **avant le 20 août**.



Les points de montée dans le car sont inchangés par rapport à l'année dernière.

La navette entre Jugon et Dolo est **gratuite**

Le tarif pour le « ramassage campagne institué par le conseil municipal reste inchangé : **Tarif entier pour le 1^{er} enfant : 50 € - Tarif réduit 2^{ème} et 3^{ème} enfant : 30 € par enfant et Gratuit à partir du 4^{ème}.**

Une fiche d'inscription par famille sera envoyée par courrier courant juillet. Vous devrez la retourner complétée à la mairie de Jugon Les Lacs.

En cas d'inscription au « ramassage campagne », la fiche d'inscription doit être accompagnée de votre règlement, et une carte de car vous sera alors délivrée la semaine précédant la rentrée scolaire.

FINANCES



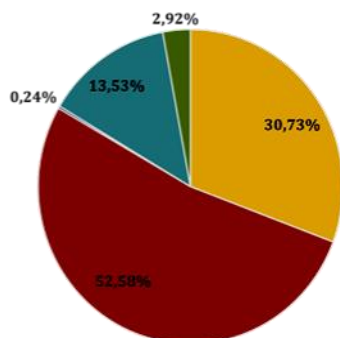
Solde d'exécution des différents budgets au 31 décembre 2017

Budget Général	+ 1 498 963,75 €
Budget Supérette	+ 50 000,09 €
Budget Camping- Piscine	+ 72 749,35 €
Budget assainissement (Jugon)	+ 314 242,60 €
Budget assainissement (Dolo)	+ 41 706,68 €
Budget cuisine, école et garderie	+ 60 464,58 €
Budget lotissement du Levant	+ 84 044,19 €
Budget Lotissement Liseux	- 96 926,78 €

Détail du budget de fonctionnement

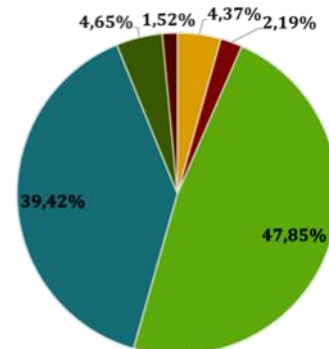
Répartition des charges de Fonctionnement

- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courantes
- Charges financières



Répartition des recettes de Fonctionnement

- Atténuation de charge
- Produits des services, du domaine et vente diverses
- Impôt et taxes
- Dotation et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels



Focus sur la fiscalité locale

Pour mémoire, les taux moyens pondérés déterminés au moment de la création de la commune nouvelle sont les suivants :

Taxe d'habitation : 19.25 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22.17 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 88.03 %

Ce ne sont pas les taux actuellement appliqués, mais l'objectif est de les atteindre progressivement sur 12 années.

Ce mécanisme génère en moyenne, pour un foyer de 2 adultes et 2 enfants, habitant Jugon Les Lacs et soumis à la fiscalité locale, une augmentation de 1.16 € /an/ foyer, soit 14 € sur 12 ans (11 € au titre de la taxe d'habitation et 3 € pour la taxe foncière bâti).

A contrario, ce dispositif prévoit pour la même sociologie de ménage, habitant Dolo, une baisse de 4.25 € /an / foyer, soit 51 € sur 12 ans (35 € au titre de la taxe d'habitation et 16 € pour la taxe foncière bâti).

Selon les projections de la réforme fiscale, 88.5 % des foyers de notre collectivité seront exonérés de taxe d'habitation.

Ainsi, un bon nombre de contribuables ne subira pas l'augmentation liée à la convergence des taux de taxe d'habitation, pour laquelle l'impact financier était le plus important (11 € sur 12 ans, dans l'exemple cité ci-dessus).

Budget 2018 : la situation globale

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	3 271 511,14	2 826 509,20
Budget camping piscine	197 249,20	89 061,18
Budget assainissement	407 035,64	668 535,64
Budget école et garderie	206 464,64	
Budget Lotissement Liseux 4T	101 926,78	165 495,99
Budget Le levant / La Touche	152 274,62	57 973,25
Budget superette et station carburant	70 000,09	
Budget Lotissement Les Courtils	70 000,00	70 000,00
CUMUL	8 354 037 ,61 €	



Programme voirie 2018

En la matière, la communauté de communes « Lamballe Terre et Mer » a acté la mise en place d'un service commun de voirie, qui consiste à accompagner les communes dans leur programme voirie et à les faire bénéficier d'un appel d'offre à l'échelle d'un territoire plus large. Toutefois, sont exclues de ce service toutes les voies en agglomération.

Ainsi, après validation en conseil municipal, les routes de Carouët, La Déhetièrre, Le Bas Lescouët, La métairie Hingant, Le temple d'en bas, L'hébergement, La Rosaie, L'échaussée Cadet seront toutes ou parties réhabilitées.

La rue des Ecoles qui contourne le lotissement des Liseux nécessite, au-delà de sa réfection, une attention particulière pour le traitement des eaux pluviales et du stationnement auprès des habitations riveraines. Le recours à un cabinet de maîtrise d'œuvre est indispensable, le cabinet Quarta a ainsi été retenu pour cette mission au montant de 3 945 € HT. La proposition d'aménagement qui en découlera sera partagée avec les riverains.

Rue des Grands Moulins

Il n'aura échappé à personne que les travaux sont achevés. Un aménagement qualitatif, en parfait adéquation au charme de la petite cité de caractère. Le coût global de l'opération est de 324 510 € HT auquel s'ajoute les honoraires de cabinet Quarta 14 920 € HT. Sur ce projet la collectivité percevra une DETR (Dotation d'Équipement du Territoire) de 106 008 € et probablement un soutien financier de la Région au titre des petites cités de caractère.

La municipalité est consciente des désagréments que les travaux ont générés aux uns et autres et espère que la satisfaction de la réalisation l'emportera sur tout autre sentiment.



Lotissement « les Courtils »

« Les Courtils » c'est ainsi que le futur lotissement à Dolo sera nommé. La commune est dorénavant propriétaire des parcelles et il appartient aux élus de définir le cahier des charges de la conception de ce nouveau lotissement. Un regard particulier sera porté sur les aspects de développement durable, tel que le traitement des eaux pluviales notamment. Aussi, les orientations d'aménagement du Plan Local d'Urbanisme, qui date de 2009, devront d'être modifiées pour être en phase avec les pratiques et réglementation actuelles.

Travaux Foyer Rural

Les travaux de création de sanitaires publics extérieurs et d'accessibilité (bar et sanitaires) du foyer rural ont débuté. Selon le résultat de la consultation, le montant des travaux s'élève à près de 56 000 €. Les différents lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1	Maçonnerie	Ent POILVE	13 180 € HT
Lot 2	Menuiseries	Ent BCO	11 175,56 € HT
Lot 3	Cloisons	Ent FROSTIN	6 248,42 € HT
Lot 4	Sols	Ent MIRIEL	5 458,12 € HT
Lot 5	Peinture	Ent SAUNEUF	2 516,62 € HT
Lot 6	Plomberie	Ent DESRIAC	13 613,98 € HT
Lot 7	Electricité	Ent DESRIAC	3 739,02 € HT

Travaux de réhabilitation de la sacristie

Le montant des travaux, selon le résultat de la consultation est de 51 362 € auquel s'ajoute le montant des honoraires, 6 445 € HT. L'assurance prend en charge 36 971 €, soit un reste à charge pour la collectivité de 14 390 €. Une subvention auprès de la DRAC sera sollicitée. Les travaux débute-ront début septembre.

Les différents lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

		Entreprise	Devis HT
Lot 1	Maçonnerie	Ent BEAUFILS	29 232,81 €
Lot 2	Charpente	Ent HAQUIN	3 371,00 €
Lot 3	Couverture	Ent HYVERNAGE	5 209,51 €
Lot 4	Menuiserie	Ent HAQUIN	10 284,00 €
Lot 5	Vitraux	Ent HEMBOLD	3 265,44 €

Par ailleurs l'édifice a aussi fait l'objet d'un diagnostic global. Des travaux de réhabilitation seront nécessaires à plus ou moins court terme, avec en priorité la réfection du réseau électrique et du chauffage.

Jeux au sol au Lotissement des champs Jamet et à l'école de la Marette

Conformément à la suggestion des élus du Conseil Municipal des Enfants, il a été validé le choix de mettre en place des jeux au sol et des buts au lotissement du Champ Jamet par l'entreprise Terkan, pour un montant de 3 434 € HT. C'est cette même entreprise qui mis en place des jeux similaires et un parcours pour les tricycles dans la cour de l'école de la Marette, pour un montant de 2 133 € HT.



Réfection chemin aux abords de l'étang du Lou

L'entreprise Protéa Création a été retenue pour effectuer la réfection totale du chemin ensablé aux abords de l'étang du Lou et divers petits travaux de terrassements, notamment pour l'implantation du mobilier urbain récemment disposé. Le montant des travaux s'élève à un montant de 11 268 € HT.



Fauchage

Les entreprises qui ont effectué les travaux de fauchage :
ETA Lominé : forfait 5 000 € HT pour 43 Kms (secteur Dolo).
SARL du Pont Hervé : Rotofaucheuse 41.50 €/h et épareuse 43.50 €/h (secteur de St Igneuc).
Sarl Lechevestrier : Faucheuse frontale+épareuse 45.90 €/h ht (secteur de Jugon, Lescouët)

Curage de douves

Après consultation, l'entreprise Sarl Menguy-Rouillé a été retenue pour les travaux de curage, pour un montant de 2 535 € HT. Un peu plus de 5 kms de douves ont été curés au printemps dernier.

Réflexion sur les cimetières

Une réflexion est débutée en lien avec le CAUE sur l'accessibilité de nos cimetières et l'adoption d'une nouvelle approche du traitement des adventices, en lien avec l'application du zéro phyto. Si pour le moment toutes les pistes sont explorées, le projet consiste à rendre les allées plus praticables et accessibles et à végétaliser le reste des surfaces (herbe, sedum ou autres) à l'instar de réalisations récentes et qualitatives dans d'autres collectivités.

Projet Maison de santé

Les études géotechniques du lieu où sera bâtie la maison de santé, ont mis en avant la nécessité de renforcer la structure du futur bâtiment, générant un surcoût au projet. L'estimation est ainsi de 845 000 € HT, à laquelle s'ajoutent les honoraires (77 606 € HT). La consultation des entreprises est en passe d'être finalisée et les travaux débuteront en septembre prochain.

Voirie rue de la Butte Saint-Michel

Après l'effacement de réseaux rue de la Butte St Michel, il a été décidé de réhabiliter l'intégralité de la surface enrobée de cette rue. Le coût de la prestation est de 13 514 € HT.



Réfection des réseaux EU, EP et aménagement de sécurité et d'accessibilité à St Igneuc

Conformément à la dernière réunion avec les habitants de St Igneuc, il a été demandé à l'ADAC de rédiger, en vue de la consultation de cabinet de maîtrise d'œuvre, un cahier des charges pour des travaux d'accessibilité, de sécurité et d'embellissement du bourg, sans effectuer une réfection totale des infrastructures existantes.

Au préalable, les travaux de transfert des eaux usées vers la station de traitement de Jugon devront être achevés. Le cabinet TPAE a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre au montant de 8 250 € HT. La première projection financière avoisine 250 000 € de travaux. Une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau a d'ores et déjà été réalisée. En terme de calendrier, les travaux devraient être effectués au cours du premier semestre 2019.

Concomitamment le cabinet TPAE a aussi été retenu pour apporter des solutions aux problèmes d'écoulement des eaux pluviales. Le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 7 920 € HT. Il en va de soi, que les travaux seront effectués simultanément aux travaux d'assainissement.

MOT DE LA MINORITE

Un budget en trompe-l'oeil

Pour la seconde année consécutive, les taux d'imposition (Taxe foncière bâtie et non bâtie, Taxe d'habitation) vont varier : ils augmenteront pour les Jugonnais et ce, pendant encore 10 ans alors qu'ils vont baisser et c'est tant mieux, pour les Dulciniens. Nous tenons à rappeler ici qu'on pouvait baisser les impôts des Dulciniens sans augmenter ceux des Jugonnais.

Tout en votant le budget, nous avons à nouveau voté contre cette augmentation des impôts.

Au cours de la séance de vote du budget, nous avons émis des inquiétudes concernant la dérive des dépenses de fonctionnement. En effet, au cours de l'année 2017, les dépenses de frais de personnel ont augmenté de 6% et le plus grave est que cette augmentation atteint 25% depuis 2014.

De ce fait, les charges de personnel qui représentaient fin 2013 39% des charges de fonctionnement ont atteint 49% fin 2017. Sachant que ces charges sont pérennes, elles vont largement diminuer les capacités de financement de la commune pour les années à venir.

Aujourd'hui, ce n'est pas très grave vu le peu d'investissements réalisés par la municipalité mais il faudra bien un jour reprendre ces investissements ne serait-ce que pour améliorer le centre de Jugon Les Lacs (Rue de Penthièvre, Place du Martray, aménagement de l'espace de l'ancienne gendarmerie, acquisition et remise en état du Petit Etang, réalisation d'une nouvelle Mairie, d'une salle de Sports).

D'autres investissements également structurants seront indispensables pour maintenir l'attractivité et les commerces sur notre commune, par exemple, la création d'un lotissement aux « Roches Blanches » afin de maintenir et renouveler les effectifs scolarisés. (A la rentrée de septembre 2018, une classe va fermer à cause d'une baisse des effectifs scolaires)

Ces investissements non réalisés sont nécessaires pour l'avenir de notre commune. Lorsqu'il faudra les financer, on se rendra compte alors de la diminution des moyens financiers due à cette augmentation inconsidérée des charges de personnel.

Il faut rappeler ici qu'aucun investissement d'envergure n'a eu lieu depuis 2014 à part ceux programmés par la municipalité précédente. Il y a eu, par contre, de nombreuses études aux coûts parfois élevés mais elles ont rarement abouti à des actions.

Pour La Minorité, Chantal ALLEE, Daniel HAMON

SOCIAL ET SOLIDAIRES

EHPAD condition admission



Créée en 2014, la commission Admission, qui discute les dossiers de futurs résidents à l'Ehpad, est composée de :

- la directrice,
- du médecin coordinateur,
- de l'infirmière coordinatrice,
- du maire et de la déléguée aux affaires sociales,
- d'un ou deux représentants de la population, selon disponibilités.

Bien qu'il appartienne à la directrice de valider la décision finale, chaque membre est là pour éclairer si nécessaire le débat en fonction de ses attributions, ce

qui permet d'avoir différents points de vue sur une situation. A noter qu'avant la commission la directrice a pris soin de contacter tous les demandeurs dont les dossiers sont en cours, pour confirmer leur demande. Il arrive parfois en effet que le futur résident soit décédé, ait trouvé une place dans une autre structure, ou ait tout simplement changé d'avis et ne veut plus être admis.

Au préalable les personnes ayant déposé un dossier doivent avoir rencontré la directrice et l'infirmière ou le médecin coordinateurs. Cette rencontre permet tout d'abord de faire connaissance et de s'assurer, via un dossier médical, que l'état de santé de la personne ne nécessite pas de soins auxquels l'E.H.P.A.D ne pourrait pas répondre. En effet la personne âgée peut à cause d'une dépendance physique et/ou psychique nécessiter une surveillance médicale et une aide aux actes de la vie quotidienne, mais le service de soins médicaux doit demeurer classique et relativement « simple », pour être dispensé par des infirmières et aides-soignants.

En plus du côté pluridisciplinaire, la commission a pour objectifs spécifiques :

- d'évaluer la charge en soins (GIR 1 à 4)
- de s'assurer que le consentement du futur résident a été recueilli
- d'évaluer la date de dépôt du dossier
- de prioriser les demandes en fonction de la disponibilité des appartements permanents ou temporaires et de l'urgence
- à l'occasion, de réorienter la demande vers le CIAS

A l'issue du débat la directrice valide la décision. C'est elle qui appelle par la suite les futurs résidents pour les en informer et commencer à mettre en oeuvre avec eux le processus d'entrée.



Loisirs et jeux au parc

Des après-midi loisirs et jeux sont proposés à l'initiative du CCAS cet été, un mercredi de chaque mois d'été. Si vous avez envie de jouer, venez avec votre jeu de société. Si vous n'avez pas de jeu de société, venez et trouvez des partenaires autour d'un jeu qui vous plaise. Si vous n'avez pas envie de jouer, venez simplement pour causer ou regarder et vous détendre 1 heure ou 2 en plein air. Nous aurons la chance d'avoir les jeux d'adresse en bois créés par Ludovic Rouault. Ces rencontres ne sont pas des championnats, ni des compétitions, donc il n'y aura pas d'arbitre. Des rafraîchissements et petits gâteaux seront servis moyennant une participation modique. Lieu : jardin en bord de rivière près de l'EHPAD. A partir de 14:30. Les dates sont :

- Mercredi 20 juin
- Mercredi 25 juillet
- Mercredi 29 août
- Mercredi 26 septembre



Jugon-les-Lacs
RESEAU DES VOISINEURS



Lancement du réseau des Voisineurs sur la commune de Jugon-les-Lacs

Si vous souhaitez devenir bénévole pour rendre visite aux aînés du territoire, contactez le CCAS - Mme Niquette : 02 96 31 68 68
Ou rendez-vous au stand Familles Rurales à la « Fête du jeu » le 20 juin à Jugon-les-Lacs pour plus d'informations



Recyclage bouchons et radio

Les bouchons de l'espoir et les anciennes radiographies peuvent être réceptionnées à la mairie. En les recyclant, vous venez en aide aux associations caritatives.



ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Vallée Verte! Nous voilà

Bicyclettes électriques (VAE) à la Station Sports Nature

Le Conseil Municipal de Jugon-les-Lacs CN a validé le renouvellement de location des VAE (Vélos à Assistance Electrique). Cette opération, qui a commencé en 2017 a pour but de sensibiliser les habitants et les touristes aux déplacements doux. Il est certain, quand on voit le territoire de la commune traversé par de nombreuses équipes de cyclistes sportifs, que beaucoup n'ont pas attendu les VAE pour enfourcher leur bicyclette. Tout le monde cependant ne peut se targuer d'avoir les mollets en béton nécessaires pour pouvoir monter et descendre les côtes agrémentant notre beau paysage vallonné.



Les 6 VAE (et accessoires) mis à la disposition de la Station Sports Nature sont de fabrication française (Vélos Arcade) loués à Brocéliande Bike, un loueur de vélos, opérateur de plusieurs stations VAE en Bretagne.

Chaque VAE dispose d'une autonomie d'environ 70 kms. Leur manipulation est simple et fiable et la Station Sports Nature – experte en vélos – est là pour dispenser conseils et recommandations à la location et si nécessaire accompagner pour tester. Les habitants de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle bénéficient d'un demi-tarif, comme présenté ci-dessous.

C'est le souhait de la municipalité de rendre le territoire de la commune le plus cyclable possible, en développant des

	tarif location Velo (VAE) pour les habitants de JLL CN
2 heures	5,50 €
1/2 journée	8,50 €
1 journée	11,50 €
24 heures	15,00 €
2 journées ou week-end	19,50 €
la journée supplémentaire	10,00 €
1 semaine	50,00 €
la semaine supplémentaire	45,00 €

itinéraires de qualité (par exemple route à circulation partagée rue du Bocage) avec des risques de sécurité routière maîtrisés (par exemple zone 30 en centre bourg, aménagement sécurisé de la rue des Grands Moulins). En permettant d'augmenter les portées de déplacement et de s'affranchir d'efforts intenses, le VAE est reconnu comme moyen d'exercice physique dans un territoire communal riche en itinéraires possibles. D'un point de vue touristique, le vélo (classique et VAE) est aujourd'hui une filière économique en plein essor qui ne peut être négligée. La France est aujourd'hui en 2e position des destinations mondiales du tourisme à vélo (après l'Allemagne) et la Bretagne qui propose déjà un maillage honorable de voies vertes et d'itinéraires vélos est reconnue comme une destination vélo. Certaines agences de tourisme spécialisées dans les circuits vélo clefs-en-main ont déjà inscrit Jugon-les-Lacs CN comme étape dans des boucles allant de St-Malo à Erquy.

Jugon-les-Lacs devient Village étape



Les Village étapes – commune, commerçants et structures touristiques – s'engagent à respecter une charte nationale de qualité

et d'hospitalité, maintenir et poursuivre l'amélioration du centre-bourg, proposer une gamme et une continuité de services le tout dans un cadre unique et agréable. Pour les automobilistes, Village étape renoue avec une certaine tradition du voyage en les invitant à découvrir les trésors cachés du terroir. Pour les villageois, Village étape représente une opportunité économique en assurant une plus importante fréquentation des touristes, notamment les camping-caristes, circulant durant la hors-saison.

En échange des engagements, le Ministère appose des panneaux routiers sur le réseau routier appartenant à l'État (il n'existe pas de Villages étapes sur les autoroutes concédées aux sociétés privées). A l'heure où la loi de 2015 exigeant le retrait des pré-enseignes sera appliquée, Jugon-les-Lacs bénéficiera de panneaux « Village Etape » qui amélioreront sa visibilité.

C'est donc un effort de création de dossier de plus d'un an, auquel se sont prêtés tous ceux qui ont signé les engagements et que la commune tient à remercier : les commerçants et artisans, les services administratifs et techniques de la commune, l'office de tourisme, les structures touristiques et les associations qui tous animent la commune, contribuent à son fonctionnement, son embellissement et son attractivité.

Et après ?

La signature d'une convention avec le Préfet du département, renouvelable tous les 5 ans, et marquant la labellisation de Jugon-les-Lacs, ne signifie pas cependant la fin de l'effort. Jugon-les-Lacs devra continuer à maintenir et améliorer les services vers les touristes et démontrer au cours de ces 5 années les progrès réalisés ou engagés pour une meilleure adhésion à la charte. Ce travail passera – entre autres – par un travail en réseau avec les autres Village étape, des animations commerciales, une participation aux opérations de promotion du label, une amélioration de la signalétique et du stationnement, un meilleur accueil touristique.

Suite à la présentation de Mr le Maire, Mmes Meunier (déléguée commerce et agriculture) et Niquette (déléguée tourisme et patrimoine) au Ministère de la transition écologique fin mars 2018, c'est officiel, Jugon-les-Lacs est désormais un Village étape et renforce ainsi sa vocation de portail d'entrée touristique sur le territoire Lamballe Terre et Mer.

« Village étape », label d'État géré par le Ministère de la transition écologique en charge des routes est proposé comme alternative aux aires de services. Pour être Village étape, un village doit être situé à moins de 5 km ou 5 min d'un axe routier, ne doit pas dépasser 5000 habitants, doit garantir un certain nombre de services, et doit avoir conservé son caractère de village afin de pouvoir offrir aux automobilistes une halte sécurisée, agréable et tranquille.

Visite guidée de la Petite Cité de Caractère



Laissez-vous guider le long des rues de la Petite Cité de Caractère de Jugon-les-Lacs. De la fondation du château à la cité touristique actuelle, découvrez l'histoire du vieux bâti le temps d'une promenade commentée.

Tous les mercredis du 11 juillet au 22 août à 10h30. Sauf jours fériés. Voir conditions.

Tarifs : 4€/adulte, 2€ pour les 6-18ans.

Bureau d'informations touristiques de Jugon-Les-Lacs



Place du Martray
22270 Jugon-Les-Lacs
jugonleslacs@capderquy-valandre.com
+33 (0)2 96 34 88 29





Affaires scolaires

Tarif cantine rentrée scolaire de septembre 2018

Application de l'indice INSEE à la consommation de 1.2 % sur le tarif de la cantine. Ainsi le tarif sera de 2.97 € pour les élèves et stagiaires, de 3.33 € pour les élèves extérieurs à la commune, de 4.10 € pour les professeurs des écoles et enfin de 2.50 € pour le personnel. Pour mémoire le coût d'un repas est de 4,80 €

Fermeture de classe :

L'inspecteur d'académie a fait part de la fermeture d'une classe à l'école publique de la commune à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018. Les raisons invoquées sont bien entendu liées à la baisse des effectifs mais aussi à un besoin de redéploiement des effectifs d'enseignants sur des secteurs concernés par les classes de CP à 12 élèves dans les zones prioritaires. Il appartient au corps enseignant de notre école de réfléchir à la nouvelle organisation, en fonction des effectifs par niveau.

Ecole publique



Rentrée septembre 2018

Café d'accueil offert par l'amicale de l'école à partir de 08h30. Café, jus d'orange, mini viennoiseries vous seront servis aux écoles de Jugon et Dolo .

Pour la rentrée de septembre 2018, l'école publique sera composée de 10 classes réparties comme suit : 7 classes sur le site de Jugon et 3 classes sur le site de Dolo.

Cette organisation, établie par l'équipe pédagogique dans l'intérêt des enfants, permet de maintenir un accueil de qualité en maternelle et en CP et de favoriser les projets communs en cycle 2 et cycle 3 (fête de la musique, classe de neige tous les 2 ans)

Pour rappel : la fête de l'école se déroulera sur le site de Dolo le 1^{er} juillet. Venez nombreux !

Le **lundi 16 avril**, les élèves des **Moyennes et Grandes Sections** se sont rendus à Pléneuf-Val-André, pour une rencontre avec d'autres enfants dans le cadre du projet en Arts Visuels proposé par l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) auquel ils participaient cette année.

Lors de cette journée, les élèves ont exposé leurs travaux : des animaux de la ferme réalisés en classe en détournant des objets du quotidien avec l'aide de l'artiste Francis L'huillier. A Pléneuf, ils ont aussi pu voir les oeuvres réalisées par les autres classes. Ils ont également pris part à divers ateliers tout au long de la journée : danses, déguisements, productions plastiques à la manière de Christian Voltz, projection de films d'animation.



Danse contemporaine

Le mardi 29 mai, les 76 élèves de CE2-CM1-CM2 ont assisté, au théâtre des Jacobins à DINAN, à une représentation très poétique d'une œuvre de Carolyn Carlson intitulée « Seeds ». A la fin du spectacle, les enfants ont pu échanger avec les danseurs. Quel beau moment !



Temps d'activité périscolaire

Notre quatrième année TAPS s'achève en cette fin d'année scolaire 2017-2018. Les 250 élèves des deux sites ont appréciés ces moments de découvertes et d'échanges !

L'ensemble de l'équipe des Taps, les bénévoles et moi-même tirons un bilan positif de cette expérience enrichissante à tout point de vue. La fin de ces temps sur Dolo et Jugon consacrés à éveiller les enfants aux activités culturelles, sportives, citoyennes leur manqueront comme à nous. Nous nous sommes réunis avec pour objectif de leur proposer des activités ludiques et diversifiées à chaque période d'animation. En 4 ans, les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités.

Activités sportives : tir à l'arc, sarbacane, ultimate, acrosport, cycle vélo, randonnée, jeux sportifs de coopération, pêche, bucket etc...
poterie, chorale, manga, théâtre, danse bretonne, jardinage, l'éveil à l'Art, ateliers lecture et illustrations, de nombreuses activités créatives : scoubidou, tricotin, couture, animaux en perles, pompon, hama et pleins d'autres bricolages, **des moments de jeux** : jeux de carte, de société, de réflexion, des **projets** pour des **œuvres caritatives**, partenariat avec Charity shop, La Maison Escargot, Terre de Jim et La Banque Alimentaire via la Comité Régional Porcin.

Ces Taps à la rentrée 2018-2019 n'existeront plus mais nous restons convaincus que toute notre démarche ne sera pas restée vaine pour nos chères têtes blondes et que de nouvelles envies ont pris place dans leur tête pour exercer un sport ou une activité périscolaire future.

Les coordinatrices Dolo Jugon



Ecole Privée

La piste aux étoiles à l'école Saint Yves...



Samedi 12 mai, le cirque Ritz a dressé son chapiteau dans la cour de l'école.

Une semaine de rêve pour tous les élèves (et les enseignants...) qui ont découvert et pratiqué les arts du cirque avec une équipe professionnelle patiente, compétente et d'une grande gentillesse.

Quelle belle histoire que de jouer sous un grand chapiteau et d'être acteur des différents numéros qui nous font rêver : le trapèze, les acrobates, les équilibristes, les jongleurs...

À raison de deux heures par jour pendant toute une semaine, chaque enfant s'est

entraîné puis a choisi le numéro qu'il a présenté lors du spectacle le samedi 19 mai.

Ce jour, les parents, la famille, les amis et le grand public ont apprécié le talent des enfants et celui des artistes. Un moment de bonheur pour les petits et grands. « C'est cool la semaine du cirque à l'école Saint Yves, vivement la prochaine fois.

De Katmandou à Saint Igneux

L'école Saint Yves est jumelée avec une école de Katmandou (Népal). Une correspondance et un soutien ont été mis en place entre les deux écoles. À Noël des fournitures et des jouets ont été collectés et envoyés aux copains népalais.

Lors d'un voyage en France, le directeur de l'Ashram (l'école), nommé Ramshandra, nous a rendu visite, accompagné d'une ancienne élève, Bhaghirati Shahi. Le mercredi 23 mai, il a rencontré les enfants de l'école pour les remercier de leur aide et répondre aux différentes questions.



Puis il a proposé aux enfants et aux parents présents une séance de Yoga.

Pour clôturer cette journée, la jeune népalaise a fait une démonstration des danses traditionnelles de son pays. Une belle leçon de vie...

Découverte du lac et de ses habitants

En partenariat avec la maison de la pêche de Jugon-les-lacs, les élèves de CP-CE1 ont chaussé leurs bottes pour découvrir le milieu naturel qu'est le lac. Avec Benjamin, ils mènent l'enquête pour retrouver un mammifère vivant près du lac : avec les indices proposés, ils découvrent le ragondin et son terrier.

Ensuite c'est Gildas qui les initie à la pêche à la ligne : tenir la canne, enfile l'asticot, être concentré sur le flotteur puis relever au bon moment. Tout un art pour ces élèves qui pêchent leurs premiers gardons, rotengles ou perches ... La partie de pêche terminée, ils découvrent l'intérêt de relâcher les poissons afin de préserver les espèces animales.



Festival du court-métrage pour les maternelles

Dans le cadre du projet « École et Cinéma », Les enfants se sont rendus au cinéma le Celtic de Saint-Méen-le-Grand et ont ainsi pu découvrir de nouvelles créations françaises.



Manifestations à venir :

Le samedi 30 juin : La fête de l'école.

Au programme : À partir de midi, repas (cochon grillé), défilé de chars décorés, spectacles et jeux pour enfants et adultes.

Conseil Municipal des Enfants

Cérémonie commémorative du 08 Mai 2018

Luana, Romane et Aaron en tant que représentant(e)s du CME ont participé à la cérémonie du 08 Mai.



Visite de Lamballe Terre et Mer

Les jeunes élus visiteront, avec six autres conseils d'enfants de communes de Lamballe Terre et Mer, le siège de la communauté de communes le 16 juin. Avant d'être accueillis par Loïc Cauret chaque Conseil Municipal Enfant présentera son fonctionnement et les projets sur lesquels ils ont travaillé.

Préparation de la journée animations

Lors du conseil municipal de Mai les jeunes élus ont travaillé sur l'organisation de leur journée d'animations au cours de laquelle, ils réaliseront les projets proposés et travaillés au cours de l'année.

Cette journée se déroulera en trois temps :

Le matin concours de pêche par équipe qui sera animé par la maison de la pêche. Chacun des élus va constituer une équipe de 4 pêcheurs qui se relayeront au cours de la matinée.

Après le pique-nique ils organiseront avec Charity shop une course d'objets flottants et de canards, de 13 h 30 à 15 h. Tous les objets devront être réalisés en matériel naturel. Les bénéfices seront versés au Charity shop.

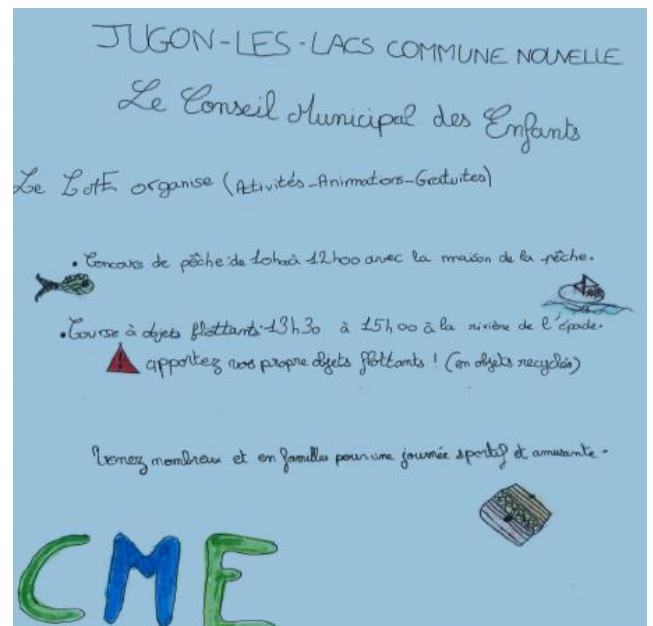
Formation aux premiers secours

Le Samedi 12 Mai, les jeunes élus ont été initiés aux gestes qui sauvent. Une session spéciale qu'ils avaient demandée fin 2017 et qui a été entendue et organisée par Thierry Crestel, le chef du centre de secours de Jugon-les-Lacs.



La formation a été dispensée par Ludovic Rouault, pompier volontaire formateur passionné et très pédagogue.

Les enfants ont appris comment protéger un site en cas d'accident, alerter les secours, avoir le bon geste en cas d'hémorragie et faire un massage cardiaque avec un défibrillateur. Ils ont vraiment apprécié ce moment collectif d'apprentissages.



AFFAIRES CULTURELLES

Couleur de Bretagne Mercredi 15 Août



Que ce soit huile, acrylique, pastel, aquarelle, crayon, collage, encre, toutes les techniques sont les bienvenues aux Couleurs de Bretagne pour que chaque artiste, débutant et amateur, restitue son interprétation du paysage jugonnais lors des Couleurs de Bretagne, qui auront lieu le 15 août à Jugon. Renseignements sur les inscriptions à l'Office du tourisme.



Journées Européennes du Patrimoine 15 & 16 septembre 2018

Pour leur 35^e édition, les Journées Européennes du Patrimoine prendront place le samedi 15 et dimanche 16 septembre. L'office de tourisme organisera durant ces journées des visites guidées de Jugon, et la Commune de Jugon présentera l'église de Lescouët (qui sera ouverte pour l'exposition des Peintres Polonais). Cette initiative créée par la Commission européenne a pour but de mettre en avant le patrimoine comme un point central de diversité culturelle et une ressource pour l'avenir, de valoriser les actions de conservation et sauvegarde du patrimoine et d'y sensibiliser un public large et diversifié. Si des personnes souhaitent organiser des visites sur d'autres éléments du patrimoine, merci de le signaler à l'Office de tourisme pour l'inscription et la communication.



Peintre Polonais

Exposition « Art dans les Cités » -

Septembre 2018, Eglise de Lescouët-Jugon

L'opération « Art dans les Cités » menée depuis 2005 par les Petites Cités de Caractère[®] de Bretagne s'inscrit dans la tradition bretonne d'accueil des artistes, une réputation acquise depuis le XIX^e siècle. Après avoir accueilli successivement des artistes russes, chinois, tchèques, américains, japonais, africains, la Commission « Art dans les Cités » a en 2017 choisi d'accueillir, sur le thème de l'affiche polonaise, 8 artistes polonais, diplômés d'écoles d'art ou d'architecture.

Les artistes, qui ont résidé par groupe de 2, dans les Petites Cités Caractère[®] ont ainsi été amenés à renouveler leur inspiration et percevoir les aspects inédits de nos villages bretons d'exception, selon leur origine et leur culture. A Jugon-les-Lacs, Berenika Kolomycka et Urszula Palusinska, toutes deux graphistes et respectivement auteure de bande dessinée et auteure de livre pour enfants ont, en dépit d'une semaine au temps particulièrement maussade, découvert le village avec ravissement ; elles en ont restitué leur vision dans l'atelier de dessin qu'elles ont littéralement pris d'assaut.

L'ensemble de toutes les œuvres créées par ces 8 artistes durant l'été 2017 sont désormais rassemblées dans un beau catalogue, et fera l'objet d'une exposition gratuite,

ouverte à tout public, pendant tout le mois de Septembre dans l'église de Lescouët-Jugon. Comme pour l'exposition des peintres africains, les permanences seront tenues par la même équipe de bénévoles, qui a à cœur de vous faire redécouvrir les charmes du bourg de Lescouët et de son église. Les dates et heures d'ouverture seront communiquées à l'Office de tourisme.



Festival off des biennales de Peintres et Sculpteurs de Bretagne 2018

Cette année, Jugon-les-lacs commune nouvelle accueille la 2^e édition du festival off de Peintres et Sculpteurs de Bretagne. Celle-ci se déroulera **du 6 au 14 octobre au foyer rural**. Vous pourrez venir admirer des œuvres de grande qualité puisqu'elles ont toutes été gratifiées des prix du jury ou du public à l'occasion d'une des biennales "Peintres et Sculpteurs de Bretagne" ou d'autres grands Salons régionaux. Yann Lesacher dédicacera ses œuvres « Bretagne par les contours » et Gilles Dayot proposera de réaliser sur place des caricatures.

Nouveauté cette année : un concours de dessins des élèves des écoles de la commune est organisé sur le thème "votre plus beau rêve". Lors de votre visite vous pourrez voter pour les 3 dessins de votre préférence et le palmarès sera dévoilé le dimanche après-midi de clôture (le 14 octobre).

Enfin, ce festival annonce la prochaine Biennale, un des plus grands salons d'Arts Plastiques de notre région, dont la 5^e édition aura lieu à Saint-Brieuc du 12 au 27 janvier 2019. Ce ne sont pas moins de 160 artistes de renom résidant dans l'un des cinq départements de la Bretagne historique qui exposeront quelques 800 œuvres de qualité et d'une grande diversité.

Horaires d'ouverture :

Semaine : 14h-18h30

Week-end : 10h30-12h30 et 14h-18h30

Comme à la première édition, nous aurons besoin de bénévoles pour tenir des permanences. Si vous êtes intéressé, que vous ayez 2 heures ou plus à y consacrer, merci de vous faire connaître auprès de la mairie ou des associations suivantes : « Festiv'art », « les amis de la bibliothèque » ou « l'atelier de dessin Joël Leboucher »

Peintres et Sculpteurs de Bretagne

5^{ème} Biennale Festival OFF

Une sélection d'artistes Lauréats
d'un des Grands Prix des biennales ou de salons régionaux

Salle des Fêtes
JUGON-LES-LACS
commune nouvelle
place de la poste

du 6 au 14 octobre 2018

en semaine de 14h00 à 18h30
Les samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30

entrée libre

BodemerAuto, Le Géant des Beaux-Arts, Collège Muel de Bretagne, Ouessant France, roudenn'graph

Galerie d'Art L'Entrelacs

L'Entrelacs
Galerie d'Art

7 place du Martray
22270 Jugon-les-Lacs
Tel : 06 88 12 30 07
Mail : galerie.entrelacs@gmail.com
www.facebook.com/galerie.art.entrelacs.jugon/



La conférence sur l'Art et la Philosophie et l'atelier photo ont rencontré un vif succès. La Galerie va proposer une fois par trimestre une conférence sur l'histoire de l'art sur l'année 2018/2019.



Juillet/Août

Exposition de peintures et dessins de Jean-Paul Dupas artiste plasticien originaire de Trébry.



Septembre/octobre

Exposition de peintures de Claude Bouvier artiste breton installé à Plouhinec dans le Finistère.

La petite bibliothèque du bonheur



C'est en Irlande qu'Hannah, l'amoureuse des livres, est bien décidée à reconstruire sa vie !

Hannah Casey menait une vie dorée, à Londres, jusqu'à ce qu'elle surprenne son mari avec une autre femme. Bouleversée, elle rentre chez sa mère, dans son village natal, sur la côte ouest de l'Irlande. Rapidement, elle trouve un poste de bibliothécaire et s'investit pleinement dans ce travail qui la passionne.

Cependant, ce nouveau départ, à 51 ans, est loin d'être facile.

D'autant que la cohabitation entre Hannah et sa mère tourne rapidement au vinaigre. Hannah songe alors à la maisonnette délabrée, perchée sur la falaise, que lui a léguée sa grande tante. Elle décide de s'y installer et de rénover la bâtisse, avec l'aide de Fury, un maçon charmant et enjoué qui commence... par lui prêter une chèvre pour tondre sa pelouse ! Grâce à lui, Hannah découvre peu à peu la vie farfelue du village, les personnalités attachantes qui le composent, mais aussi les liens forts unissant ces familles isolées dans la campagne irlandaise.

Quand elle apprend que la bibliothèque est menacée de fermeture, Hannah sait qu'elle pourra compter sur ses nouveaux amis pour l'aider à se battre et à surmonter cette épreuve.

Une prose délicate qui met en avant, avec justesse, les sentiments des personnages, leurs doutes, leurs craintes et leurs joies. Les chapitres s'enchaînent sans temps mort grâce aux péripéties qui rythment le récit, sans oublier des dialogues enlevés, tour à tour drôles et émouvants.

Vivre pour de vrai

A l'été 2016, Psychologies Magazine rapportait les résultats d'une enquête dans laquelle 47 % des personnes interrogées se déclaraient insatisfaits de leur existence. Et c'est un fait que beaucoup des personnes qui poussent aujourd'hui la porte d'un thérapeute ne le font pas pour un trouble précis mais pour un sentiment diffus d'insatisfaction chronique... Nombreux sont ainsi ceux qui éprouvent la sensation confuse que leur quotidien est vide de sens, qu'ils ne maîtrisent pas assez leur temps pour pouvoir souffler et profiter de l'essentiel, si tant est qu'ils sachent ce qu'est pour eux l'essentiel... Voilà bien quelque chose que l'école ne nous a pas appris : quelles sont nos valeurs, nos désirs cachés, qu'est-ce qui a du sens pour nous, qu'est-ce qui est vraiment important ? Dans cet ouvrage, véritable outil pratique, Laurence Arpi nous montre que les réponses sont en nous. La plupart du temps, les pistes naturelles vers notre bonheur ont été brouillées, et si la confusion règne c'est parce qu'on nous a désappris à croire en ces chemins intuitifs de l'épanouissement et à les suivre. Elle nous invite dans cet ouvrage à passer à l'action en nous amusant avec le sérieux des enfants qui jouent, 100 % présents à leur tâche, pour mettre en pratique le chemin de la réussite et enfin réellement avancer.

Une invitation à fêter nos retrouvailles avec le vrai chemin de notre vie, celui qui nous inspire, nous emplit d'enthousiasme et nous aide à grandir.



NOS ATELIERS

Dimanche 02 Septembre 2018 : vente de livres de la bibliothèque à la braderie de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle au profit des animations organisées par l'association « Les amis de la bibliothèque » .

Samedi 15 Septembre 2018 : Atelier « scrapbooking » avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Samedi 29 Septembre 2018 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley. Venez passer un moment convivial à la bibliothèque à parler anglais, français ou franglais. Un peu de conversation, des informations et des conseils sur les livres en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés.

La quiche fatale



Sur un coup de tête, Agatha Raisin décide de quitter Londres pour goûter aux délices d'une retraite anticipée dans un paisible village des Costwolds, où elle ne tarde pas à s'en-nuyer ferme. Affi-

cher ses talents de cordon-bleu au concours de cuisine de la paroisse devrait forcément la rendre populaire. Mais à la première bouchée de sa superbe quiche, l'arbitre de la compétition s'effondre et Agatha doit révéler l'amère vérité : elle a acheté la quiche fatale chez un traiteur. Pour se disculper, une seule solution : mettre la main à la pâte et démasquer elle-même l'assassin. Agatha Raisin, c'est une Miss Marple d'aujourd'hui. Une quinquagénaire qui n'a pas froid aux yeux, fume comme un pompier et boit sec. Sans scrupule, pugnace, à la fois exaspérante et attendrissante, elle vous fera mourir de rire !

NOS HORAIRES

Hors vacances scolaires

Mardi	17h-19h
Mercredi	10h -12h 15h30 -18h30
Vendredi	17h -19h
Samedi	10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi	10h-12h 15h30-18h30
Samedi	10h30-12h30

Nouveau BEELE MENUISERIE



Menuisier professionnel depuis plus de 15 ans, situé sur la commune de Dolo, Je vous propose mes services dans l'aménagement de votre intérieur : Placo plâtre, sols, isolation, pose ouvertures...

Et également dans l'aménagement de votre extérieur : Bardage, terrasse, porte de garage...

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter.

06 82 14 77 18 beele.kevin@sfr.fr

Changement de propriétaire

Depuis le 7 juin, le Canotier ,bar, tabac, presse, PMU situé place du Martray a changé de main. Les mêmes services qu'auparavant y sont proposés. Vente de produits régionaux très prochainement.

Diffusion de la coupe du monde et sur grand écran à partir des quarts de finale

Horaires d'ouverture : 7h30-20h du lundi au samedi

8h00-20h le dimanche

(fermé le dimanche après-midi durant la saison hivernale)



Les maraîchers de



Les maraîchers de Dolo vous proposent à partir du mois de mai une vente hebdomadaire de légumes de saison à partir d'une liste qui vous sera communiquée par mail chaque semaine.

Il vous sera possible de passer commande du mercredi matin au dimanche soir pour une livraison le mardi de 16h30 à 18h sur le parking de la salle des fêtes de Dolo.

Pour recevoir la liste, merci de nous communiquer votre adresse mail en nous écrivant à lesmaraichersdedolo@gmail.com ou de venir nous rencontrer lors des distributions.

Attention le mail peut arriver dans la boîte « indésirables »



Sophie & Jonathan 06 51 41 69 98
Juliette & Fabien 06 29 72 22 66

Facebook.com/Les-jardins-de-Cangué
aupasducheval.free.fr



PISCINE DE JUGON LES LACS

Inscriptions et renseignements
www.camping-location-bretagne.com
 Rubrique espace aquatique

Ouverture
 Du 04/04/18 au
 30/09/2018*

AQUAGYM*

AQUABIKE*

COURS DE NATATION*

Avec 2 coachs diplômés
 venez tonifier votre corps,
 vous détendre, améliorer
 votre cardio ou encore
 remodeler votre silhouette !

**A partir de
 9€ la séance**
 * Aquabike 40min ou Aquagym

- Carte de 5 séances 45€
 - Carte de 10 séances 87€

Aqua'Lac Paradise - Rue du Bocage 22270 Jugon les Lacs
 Accès parking Station Sport Nature en longeant le chemin au bord du lac
 Tél : 02.96.31.60.16 (2) / TARIF TTC, TVA 20%, SIRET 468 802 784 00013

AQUA'LAC PARADISE

Piscine de Jugon les Lacs

Ouverture
 25 Avril 2018

2500m² d'espace aquatique à Jugon les Lacs !
 Le complexe aquatique couvert L'Aqua'Lac Paradise vous propose
 une piscine à 28°, 5 toboggans, un arbre à eau et des jeux d'eau.
 L'espace aquatique de plein air comprend une piscine à 28°, un
 toboggan, des jeux d'eau et une pataugeoire.

CALENDRIER OUVERTURE 2018

AVRIL							MAI						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
3	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			

JUIN							JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
4	5	6	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15
11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29
25	26	27	28	29	30		30	31					

AOÛT							SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

■ Ouvert de 14h à 17h30 ■ Ouvert de 14h à 18h30 □ Fermé

TARIFS PISCINE 2018

PISCINE DE PLEIN AIR
 Ouverture du 25/04 au 01/10

- Entrée individuelle + 16 ans..... 3.40€ TTC
- Entrée individuelle - de 16 ans..... 2.30€ TTC
- Carnet 5 entrées..... 15€ TTC
- Carnet 10 entrées - de 16 ans..... 20€ TTC

AQUA'LAC PARADISE
 Complexe aquatique couvert ouvert du 25/04 au 30/09

L'entrée à la piscine de plein air est comprise dans ce prix

- Entrée individuelle + 16 ans..... 6.90€ TTC
- Entrée individuelle - de 16 ans..... 5.90€ TTC
- Carnet 5 entrées..... 32.00€ TTC
- Carnet 10 entrées - de 16 ans..... 56€ TTC

COURS DE NATATION

Inscription : www.camping-location-bretagne.com
 Rubrique espace aquatique, réservation cours de natation

MINI GOLF

- Entrée individuelle..... 2.70€ TTC

Aqua'Lac Paradise - Rue du Bocage 22270 Jugon les Lacs
 PISCINE : SHORT INTERDIT / Evacuation des baigneurs : 15 min avant le 6 heures. Fermeture du complexe 45 minutes avant la fermeture générale.

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

FORUM des associations

Samedi 8 septembre

Le matin, à partir de 9h

Salle de sport de Plédéliac



Zumba Adultes, enfants



L'association DANCE M MOVE vous propose à la rentrée de Septembre de la Zumba Adultes et nouveauté cette année de la Zumba Kids à partir de 6 ans, alors venez nous rencontrer au forum des Associations le samedi 8 septembre à la salle de sport de Plédéliac.

Les cours commenceront S 37 (à partir du 10 septembre) n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai et n'oubliez votre bouteille d'eau.

Julie saura répondre à votre attente, avec enthousiasme et professionnalisme. Tarif 150 euros à l'année pour les adultes et 130 euros pour les enfants.

Possibilité de faire plusieurs cours par semaine (ZUMBA FITNESS, STRONG et KUDURO'FIT), tarif 225€, possibilité de régler en plusieurs fois (nous acceptons les chèques vacances, coupons sports ANCV).

L'association propose également des cours à Tramain, Jugon Les Lacs, Noyal, Bréhand, Pléneuf-Val-André, Plédéliac et bien d'autres.

Renseignement par téléphone au 06.23.13.63.05, par mail à dancemmove@orange.fr ou Facebook : Dance M Move



Gymnastique Féminine

Septembre 2018 Reprise des cours de gymnastique adultes avec Olivier LEMOINE les mercredis à 19h à la mairie de Jugon Les Lacs. Contact : 02.96.31.65.38 ou 02.96.31.71.01. Venez nombreux !



Tai Chi Chuan

Valérie DANIELE diplômée enseigne le TAI CHI CHUAN depuis 1995.

Des cours seront proposés à partir de septembre 2018 à la salle au dessus de la mairie le mercredi matin de 10h30 à 11h30.

Cours essais gratuits les mercredis 12 sept et 19 septembre à 10h30



Ecole de Tai Chi Chuan
Style Yang Classique

Affiliée à la FAEMC

Tous renseignements sur www.taichi-etc.fr

Yoga

L'association Yoga Darshana propose des cours de yoga pour l'année 2018/2019 - à compter du 17 septembre 2018 à Jugon Les Lacs et Plénée Jugon

le LUNDI - 3 cours :

de 9h30 à 11h à Jugon les Lacs (salle de danse de la Mairie)

de 18h30 à 20h à Plénée Jugon (Maison des Associations)

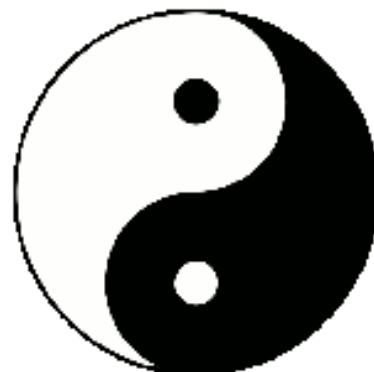
de 20h15 à 21h45 à

Plénée Jugon (Maison des Associations)

avec Christelle PUI-CHAULT

professeur diplômée de l'Université Occidentale de Yoga

contact : Christelle PUI-CHAULT - 06 64 63 06 76



Danse

Les inscriptions pour la rentrée septembre 2018 auront lieu au forum des associations le samedi matin 8 septembre à la salle de sport de Plédéliac





Les Vallées FC

La saison 2017-2018 des Vallées FC aura été la première du nouveau club de football des communes de Jugon les Lacs et Plénée-Jugon. Au terme de cette première saison, il convient de faire un bilan positif de cette fusion. Tout d'abord les seniors de l'équipe A auront lutté

pour la montée jusqu'au dernier match mais échouent à une belle 3ème place dans leur championnat de D2. Les équipes B et C réalisent également une saison honorable alors que le foot-loisir du vendredi soir continue de séduire. Coté jeunes, le club possède sa propre école de foot et forme ses futurs jeunes: mention spéciale cette saison à nos U11 et à nos U13 qui auront remporté des tournois jeunes. La saison 2017-2018 aura également été marquée par la création d'une équipe féminine U15: nos 18 filles auront fait une quinzaine de matches et ont participé à 6 tournois cette saison.

Il est déjà temps de penser à la saison prochaine et le club souhaite poursuivre sa progression et sa structuration. Après 4 années de coaching, Patrick Lebreton quitte son poste d'entraîneur principal et sera remplacé par Christopher Biard qui arrive de Plancoët. Le club continuera également à proposer à ses 150 jeunes licenciés (5 à 18 ans) la pratique du football dès le plus jeune âge. La rentrée de l'école de foot aura lieu en septembre, sera ouverte aux jeunes nés avant 2013 et sa gestion restera assurée par Jérôme Noel. Le club souhaite également renforcer son implantation dans le football féminin en créant plusieurs catégories (11 à 18 ans).

Les personnes intéressées à rejoindre les 3 équipes seniors, l'équipe foot-loisir (match les vendredis), les catégories jeunes ou féminines peuvent contacter Frédéric Macé (seniors) au 06-64-78-83-36 ou Jacky Briand (jeunes et féminines) au 06-31-07-00-13.

Le club des Vallées FC participe également à l'animation de la commune puisqu'il organisera pour la 6ème année consécutive les Festilacs cet été et le club promet de belles soirées musicales à Jugon.



L'équipe U11 qui s'est brillamment classée 11ème lors de la finale départementale U11

Station sport Nature



Comme tout au cours de l'année, durant la saison estivale, l'équipe de la Station Sports Nature de Jugon proposera de nombreuses activités s'adressant à tous les publics, enfants ou adultes, qu'ils soient locaux ou de passage pour les vacances.

Ainsi, il est possible de louer des VTT et des vélos électriques pour découvrir les environs par les chemins balisés.

Il est également possible de louer des pédalos, kayaks, Stand Up Paddles ou encore des avirons pour profiter du plan d'eau.

En nouveauté, location de paddle géant, idéal pour les groupes, anniversaires, enterrement de vie de jeunes filles/garçons, comités d'entreprises, accueils collectifs de mineurs, ...

A découvrir également, les barques promenade fraîchement arrivées à la station.

Des activités encadrées par des moniteurs diplômés sont également possibles à la séance ou sous forme de stages, que ce soit pour les particuliers ou pour les groupes (tir à l'arc, VTT, kayak, voile, sarbacane, paddle géant, balades kayak découverte, descente de l'Arguenon, ...).

La grimpe dans les arbres sera aussi une nouvelle activité à découvrir à partir des beaux jours.

Cap Armor sera aussi de retour pour des activités à la carte pour tous, adultes et enfants, en famille ou entre amis pour s'initier à moindre coût à différentes activités uniquement pendant la période estivale.

N'hésitez pas à contacter la Station pour connaître le programme de toutes les activités proposées durant cette période.

02.96.31.67.04 stationsportsnaturejugon@gmail.com

Facebook et Instagram : Station Sports Nature Jugon

La Maison Pêche et Nature



Comme tous les ans la Maison Pêche et Nature propose un programme varié de sorties d'initiation à la pêche en juillet et août, mais aussi de sorties de découverte de la nature. Il y en a pour tous les goûts, de 3 ans aux adultes ! Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature, à l'office de tourisme et sur www.maisonpechenature.com

Pour toutes les sorties il faut s'inscrire au 02.96.50.60.04. Les sorties « Je pêche mon 1er poisson », « Enquête nature », « Pêche buissonnière », « Ces bestioles si chères aux sorcières » et « Initiation pêche de la carpe – enfants » entrent dans le programme Cap Armor de l'été et bénéficieront d'un tarif inférieur à celui annoncé sur la plaquette.

Expositions :

Pendant tout l'été, retrouvez l'espace de découverte de l'anguille avec sa passe à anguilles. Avec un peu de chances vous pourrez en voir lors de votre visite...

Visitez également l'exposition « Les enfants parrainent la nature » en partenariat avec le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre et avec la participation des écoles du bassin



versant de l'Arguenon. Du jeudi 5 juillet au jeudi 2 août.

Horaires juillet/août : à partir du 9 juillet, ouvert :

du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30

les samedis et dimanches : 14h30-17h30

Retrouvez une vidéo présentant « Jugon-les-lacs Station Pêche » sur www.maisonpechenature.com et n'hésitez pas à suivre l'actualité sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/maisonpechenature22>

Secours catholique



Permanence estivale à Jugon-les-Lacs

A Jugon-les-Lacs, à partir du vendredi 1er juin l'équipe locale du Secours Catholique Caritas France ouvre sa permanence au public. Chaque vendredi matin, elle sera ouverte de 10h à 12h, jour du marché, au local paroissial situé au-dessus de l'Office du Tourisme, Place du Martray. Appelée la "Petite Escale", elle accueillera les personnes pour discuter autour d'un café ou tout simplement pour se rencontrer. Lieu d'accueil et d'écoute, la «Petite escale» sera animé par des bénévoles du groupe du secours Catholique Caritas France. Renseignements auprès de Michel Jan de Ples-tan au 02 96 34 16 52 , Daniel Plestan de Jugon-les-Lacs au 06 31 74 24 45 et Monique Desriac, Plénée-Jugon, au 02 96 31 81 34.

Association des commerçants et artisans

Après avoir lancé le marché de Noël sur la place du Martray l'année dernière, nous souhaitons renforcer nos liens en relançant l'association des commerçants et artisans de Jugon les lacs commune nouvelle.

Nous nous tournons vers vous tous afin de vous proposer de nous rejoindre et ensemble partager nos idées pour dynamiser la commune en organisant différents événements au cours de l'année.



Aux P'tites emplettes Dulcinéennes



Pour la 4^{ème} édition, le salon a une nouvelle fois rencontré un franc succès avec une importante fréquentation tout au long de la journée.

L'événement est un temps fort pour l'association, il permet à chaque marque

participante de présenter son nouveau catalogue ou sa nouvelle collection.

Et chaque année, l'association se démarque parmi les autres salons environnants en proposant des ateliers culinaires ou un défilé de mode lorsque la marque peut le faire.

Et grâce à la participation de Lysianthus (fleuriste), Actuelle Coiffure (coiffeur) et "L'Institut (esthéticienne), ces moments sont donc bien mis en valeur et appréciés des visiteurs; nous les remercions de tout leur travail.

Cette année, la somme collectée par la tombola de l'association et l'atelier de coiffure tenu par Actuelle Coiffure a permis de remettre un chèque à l'association "Avancer main dans la main" de 200 euros.

L'équipe des "P'tites emplettes" planche déjà pour la prochaine édition afin de proposer de la nouveauté et des améliorations d'accueil, les personnes intéressées pour participer ou rentrer dans l'association peuvent s'inscrire auprès des membres du bureau (06.31.84.72.94 / 06.30.12.09.65/ 07.61.49.73.10).

A vos agendas:

L'assemblée générale aura lieu le 26 septembre et le prochain salon aura lieu le 14 avril 2019 à la salle polyvalente de Dolo.

Bel été à tous!

Pétanque des Lacs

Concours de pétanque : dimanches 8 et 29 juillet, 19 Août, Buvette et restauration sur place. Sur le terrain de pétanque de l'école de voile.



Club des Lacs

Mardi 16 octobre : Potée au Chêne au loup

Réservation dès maintenant pour :

Spectacle du lundi 5 novembre à la salle Hermione de Saint Briec organisé par Générations mouvement

Vendredi 7 décembre à la salle des fêtes de Plénée-Jugon : **Déjeuné animé**. Au vu du succès rencontré l'an passé, la même troupe revient dans un nouveau spectacle : Génération 70.

Renseignements et réservation auprès des personnes habituelles

Artiz'artistes



La petite boutique d'artistes/artisans qui existe depuis 2013 a su depuis se faire une place dans le coeur des Jugonnais, en proposant une grande variété de créations pour toutes les occasions. Pour fêter ses 5 ans, la boutique fait peau neuve en adoptant un nouveau graphisme (voir carte ci-dessous), en réorganisant l'espace avec du nouveau mobilier et en accueillant encore de nouveaux artistes pour élargir encore plus la gamme de cadeaux. Des bons d'achat sont aussi disponibles.



Vide grenier le 2 septembre

L'association Festiv'Arts Jugon-les-lacs organise le vide grenier, le **2 septembre**.

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire.

Les inscriptions se feront sur la place du Martray, les vendredis 20 juillet et 17 août, et samedis 28 juillet et 25 août, de 10 h à 13 h.

En cas d'intempéries RDV à la salle de la petite chaussée (près le la caserne des pompiers) 19, rue de la petite chaussée.

Pour plus d'information :

festivartsjugonleslacs@gmail.com



Amicale Laïque école publique Dimanche 1er juillet

La **FÊTE** de l'école publique DOLO / JUGON

01.07.18
Repas 12h - Animations 14h
Cour de l'école DOLO



Structures gonflables
Trail des enfants
Balade à poneys

Et plein d'autres animations pour petits et grands !!!

Organisée par l'Amicale Laïque des Ecoles

**Repas du midi sur résa
Salon de thé tout l'après-midi**

Comité des Fêtes Dolo Dimanche 19 Août 2018



DOLO 9ème Randonnée Gourmande



Accueil à partir de 9h à la salle polyvalente

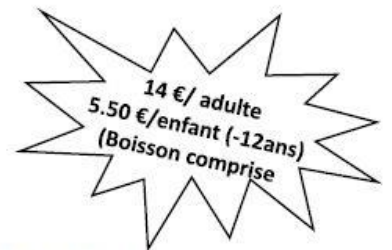
Départ de 10h à 11h30

2 circuits au choix autour de Dolo agrémentés de 5 points repas

Apéritif, entrée, grillades, fromage, dessert/café

Circuit plus facile pour famille avec poussette

Inscriptions
06 61 25 42 57
06 66 17 73 52
07 70 01 25 74



Organisé par le Comité des Fêtes de Dolo

Soutien financier en faveur d'une association d'enfants handicapés

Feu d'artifice

Vendredi 14 juillet

Place du Martray



Jeux et Animations

Randonnée pédestre

Trois circuits : 6 et 12km et 4km pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription à partir de 15h. Départ 16h - 16h30 devant l'office de tourisme

Repas : Moules frites 8 € organisé par le comité des fêtes de St Igneuc 19h

Danse avec la Rosargue à 21h

Fête des lumières puis Feu d'artifice sur le lac vers 23h15 préparé par le comité des fêtes de Jugon Les Lacs
Bal



SAMEDI 14 JUILLET

Fête Des Lumières

Jugon-les-Lacs

Au bord de l'étang avant le Feu d'Artifice



Organisé par le Comité des Fêtes de Jugon-les-Lacs

Comité des Fête Jugon

Fête Folklorique

Fête folklorique le mercredi 15 août au bord du lac à partir de 14h.

Grillades et buvette sur place à partir de 12h.

Nous accueillerons les groupes suivants :

CERCLE DU POUDOUVRE

DANSERIEN SANT KE

LA ROSARGUE

Bal Disco pour clôturer la journée

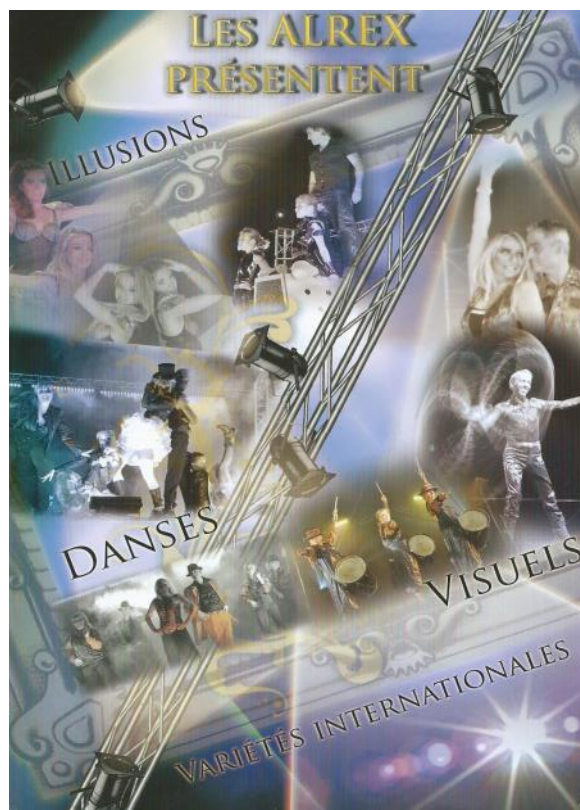
Entrée gratuite



Spectacle le samedi 6 octobre

à la salle de l'embarcadère à Plélan le Petit

Tarif : 15 € réservation 02 96 31 65 12 ou 02 96 31 65



Festiv'Arts

Tout l'été, le parcours photo « Au-delà de l'Eau, Jugon se raconte » vous invite à découvrir la commune autrement

Dès le 1^{er} juillet et durant tout l'été, l'association Festiv'Arts Jugon-les-Lacs vous invite à découvrir un « Parcours Photo et Vidéo » en plein air. **L'inauguration aura lieu le 29 juin.**

Cette première édition a pour thématique l'omniprésence de l'eau, à Jugon-les-Lacs. Elle met en lumière des femmes, des hommes et des enfants dont le photographe de la Nature, Xavier Desmier a su transmettre l'émotion et capter le lien fort qui les unit à l'eau dans leur vie quotidienne. Passionné par le monde sous-marin et aquatique, celui-ci a réalisé de nombreux reportages sur la relation entre l'homme et la nature. Exposé au Palais de la découverte, au Jardin des plantes ou encore au Festival de La Gacilly, son travail est aussi publié dans la presse française et internationale (National Géo, Times, Figaro Magazine, Paris-Match.)



Ainsi, 20 photographies grand format seront installées le long de la digue et des rivières Arguenon et Rosette. Grâce à des témoignages vivants, elles permettront à tous de comprendre comment l'eau a façonné la commune, au cours des siècles. Mais aussi, de découvrir le patrimoine remarquable de la petite cité de caractère. Novateur, ce parcours dans le cœur historique de Jugon-les-Lacs est « augmenté » : en flashant les photographies avec votre smartphone, vous découvrirez en vidéo des histoires et des anecdotes racontées par des personnes de tous âges.

De plus, cette déambulation inédite et gratuite peut se faire à toute heure. Dotée d'une signalétique ludique, elle vous permettra d'apprécier ce cheminement agréable seul, avec vos enfants et vos amis. Pour cela, l'association Festiv'Arts a fait appel à la société Storygraft et à la scénographe Fanny Coudray. Unique en Bretagne Nord, cet événement artistique et technologique à ancrage territorial n'aurait pu être possible sans la participation et le soutien d'entreprises, d'habitants et des collectivités locales que nous remercions.

Page Facebook : Au-delà de l'eau : Jugon se raconte

Bonne promenade à tous !

Programmation Festilacs 2018



Festilacs 1 : vendredi 20 juillet



- Un zeste de rockabilly avec les Hurricane Bop pour lancer les Festilacs 2018!
- Des chansons engagées et humoristiques avec Les Glochos!
- Des acrobaties, du jonglage et du feu avec la Compagnie Sonjéyévé
- De la chanson française et du rock avec Les Ducs!

Festilacs 2 : vendredi 27 juillet

- Un mélange de soul, de funk et de rock avec Runck's
- Une fanfare de 20 personnes qui vous surprendra: La Fan'Alaise
- De la bonne humeur avec le "punk acoustique" des 5 marionnettes sur ton théâtre
- Une fin de soirée festive sur une musique ska-reggae avec Tchik'it'up



Festilacs 3 : vendredi 3 août

- Du rock et de la pop avec On Sky
- Du théâtre de rue et de l'espièglerie avec la Compagnie Charivari
- Du très lourd avec le concert pop-rock des Gad Zukes
- Une grande voix avec le retour de Jewly et de son univers rock'n'r oll

Festilacs 4 : vendredi 10 août

- De l'énergie et de la danse avec une Zumba Party avec Dance Move pour lancer la soirée
- Des chansons engagées avec Svahn et son accordéon
- Des clarinettes et des tambours avec La Clique Costarmorigène
- Un concert événement de rock-celtique avec Back Ouest
- Une fin de soirée dansante avec le traditionnel Bal-Dingo



Le divorce de l'abbé Jacques Laurent LEMÉE

épisode 3 sur 4

Qu'est-ce qui a bien pu inciter l'abbé Jacques Laurent Lemée, curé assermenté de Corseul, à se marier, à 57 ans, avec sa servante, à Jugon ? C'est avec cette question en tête que nous poursuivons la lecture des registres de l'état civil de la commune. Et, ce faisant, nous tombons sur l'acte de divorce de Jacques Laurent Lemée et Marie Gravé le 6 messidor an III de la République Française, soit le 24 juin 1795.

Cela fait presque un an que Robespierre a été arrêté, le 9 thermidor de l'an II (27 juillet 1794) et guillotiné le lendemain avec Saint-Just et plusieurs de leurs partisans. La Convention a mis fin à la Terreur dans les jours qui ont suivi. Elle travaille maintenant à l'élaboration d'une nouvelle constitution qui sera votée le 29 messidor (17 août 1795) et instaurera le régime du Directoire.

A Jugon, René François Chaumont a cédé sa place d'officier de l'état civil à Jean-Baptiste Houée qui a été élu à cet effet en janvier 1795. Le maire, il ne faut pas l'oublier, avec la suppression de la sénéchaussée de Jugon, a perdu son emploi de procureur. L'un de ses soucis est de trouver et conserver un poste équivalent dans une des juridictions nouvellement créées et hors de Jugon, puisque le seul poste de juge de paix qui y demeure est déjà occupé par Mathurin Thébault de la Chauvinais. Ce n'est pas chose aisée dans cette période où les institutions judiciaires, réduites en nombre, sont encore loin d'être stabilisées et où « les hommes de loi » de l'ancien régime se trouvant dans la situation de René François Chaumont sont nombreux.

Cette recherche professionnelle ou l'emploi qu'il a trouvé l'accaparent sans doute beaucoup, car il est fréquemment absent de Jugon. Baptiste Houée, alors qu'il n'avait pas encore été élu en cette qualité, a dû le remplacer à plusieurs reprises, au pied levé, pour exercer la fonction d'officier de l'état civil. Au bout de quelques mois, le maire a sans doute considéré, la Terreur terminée, qu'il était préférable de se faire remplacer à cette fonction, mais par un homme de confiance.

C'est donc devant Jean-Baptiste Houée, « officier public de la commune de Jugon chargé de recevoir les actes de naissance, mariage, décès et divorce », que ce 6 messidor an III de la République Française, soit le 24 juin 1795, comparaissent l'abbé Jacques Laurent Lemée et Marie Gravé. Le maire René François Chaumont est présent ainsi que François Hingant, officier public chargé de l'état civil pour la commune de Lescouët. Jacques Laurent Lemée et Marie Gravé souhaitent profiter de la loi du 20 septembre 1792 qui autorise le divorce par consentement mutuel et selon une procédure simple. Celle-ci se borne en effet à constater l'accord clair et indépendant de chacun des deux époux pour rompre le mariage, considéré comme un simple contrat civil. Pas besoin de juge. Le code civil promulgué par Napoléon Bonaparte le 30 ventôse de l'an 12, soit le 21 mars 1804, tout en maintenant le divorce, en durcira les conditions et prévoira le recours à un magistrat.

Reportons-nous à l'acte de divorce établi par Jean-Baptiste Houée. « La citoyenne Gravé » explique que « pour soustraire le citoyen Lemée aux peines portées par les arrêtés du suppôt de Robespierre, Le Carpentier, elle voulut bien contracter avec lui un mariage, le 6 Thermidor dernier (24 juillet 1794), mais qu'aujourd'hui, désirant se débarrasser d'un lien qui n'avait été formé que par la force des circonstances, cette facilité lui étant donnée par la loi concernant le divorce, le citoyen Lemée y consentant, elle déclare vouloir renoncer à l'effet dudit mariage comme s'il n'était advenu et reprendre sa première liberté ». L'acte de divorce précise que « le citoyen Lemée de sa part, après avoir remercié la citoyenne Gravé de l'avoir arraché aux peines qu'il avait tout lieu de craindre, a aussi déclaré renoncer au même mariage et tous les deux, pour leur intérêt civil, se réfèrent au contenu de l'acte de non communauté entre eux rapporté le 4 thermidor dernier, soit le 22 juillet 1794, c'est-à-dire avant le mariage, par Marchix, notaire. »

L'union de l'abbé Jacques Laurent Lemée et de Marie Gravé était donc bien un mariage fictif, pour lequel toutes les dispositions juridiques avaient été prises préalablement, afin que les biens ne tombent pas dans la communauté conjugale ! Cette solution du mariage civil avait été retenue pour échapper aux persécutions de Jean-Baptiste Le Carpentier, « représentant du peuple délégué par la convention nationale dans le département de la Manche et autres environnants ». Il faut dire que l'intéressé n'était pas « un tendre ».

Après avoir sévi, en 1793, dans l'Orne et la Manche, son département d'origine, il a été envoyé, début 1794, à Port Malo (Saint-Malo) d'où il a organisé la chasse aux suspects dans la Manche, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord. Or, le 24 germinal de l'an II de la république une et indivisible, soit le 13 avril 1794, Jean-Baptiste Le Carpentier a pris deux arrêtés :

- le premier ordonnant l'arrestation et l'emprisonnement de tous les prêtres qui ont attendu jusqu'à ce jour pour déposer leurs lettres de prêtrise, soit à la municipalité, soit au district, soit au représentant du Peuple, ceux qui après avoir renoncé à leurs fonctions, en ont repris ou continué l'exercice, ainsi que les autres prêtres qui même ayant abdicé et cessé leurs fonctions, travailleraient par des moyens quelconques à exciter le fanatisme dans les cités ou dans les campagnes ;
- le second ordonnant que tout prêtre remplissant encore des fonctions civiles dans les administrations départementales, municipales ou autres soit immédiatement remplacé.

Voilà donc l'explication à la fois du mariage fictif de l'abbé Jacques Laurent Lemée et de la précipitation avec laquelle le maire René François Chaumont a évincé le curé constitutionnel Louis Lemée de ses fonctions d'officier d'état civil de Jugon. Les arrêtés de Le Carpentier sont en effet datés du 13 avril 1794, soit 5 jours avant la déclaration de naissance de Gillette Navucet le 19 avril 1794. C'est juste le temps nécessaire pour que ces ordres parviennent aux maires de toutes les communes. René François Chaumont a appliqué les arrêtés de Le Carpentier aussitôt qu'il les a reçus.

Après la chute de Robespierre, le 9 thermidor de l'an II, soit le 27 juillet 1794, Jean-Baptiste Le Carpentier sera rappelé à Paris où ses excès à Saint-Malo lui seront reprochés. Il sera arrêté, mais gracié à la séparation de la Convention, le 26 octobre 1795. Au retour des Bourbons, en 1816, ayant voté la mort du roi en 1792, il est exilé en tant que régicide. Après plusieurs péripéties, il sera finalement arrêté par les autorités françaises et incarcéré au Mont Saint-Michel où il mourra en 1829.

Le Carpentier parti et la Terreur terminée, Jacques Laurent Lemée et Marie Gravé peuvent donc divorcer. Mais l'abbé Jacques Laurent Lemée ne retrouvera pas de poste ecclésiastique après ces événements. Il mourra en tant que « prêtre habitué », à Jugon, à 68 ans, le 14 fructidor de l'an 13, soit le 1^{er} septembre 1805, sous l'Empire.

Il est en fait étonnant de constater que le seul divorce rapporté dans le registre d'état civil de Jugon soit celui d'un prêtre. Les circonstances particulières expliquent bien évidemment la situation. Mais les craintes de toute la famille Lemée et l'empressement de leurs amis, notamment le maire, ont été tels que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'ils avaient des raisons plus profondes pour agir ainsi. Comme si un événement vécu récemment les avait déjà profondément marqués et les terrorisait encore. De nouvelles recherches s'imposent.

Jean-Charles Orveillon

et le collectif « historiens amateurs de Jugon »